

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet Terréal

De : Charles ALLAIRE

Date : 22/01/2024 11:03

Pour : pref-projet-terreal@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver en pièce jointe nos remarques sur le projet de carrière de Cahaignes.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

—Pièces jointes : _____

Avis 2è enquête publique.pdf

68,7 Ko

Charles et Ginette Allaire

VEXIN SUR EPTE

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Projet de carrière TERREAL à Cahaignes

Monsieur le commissaire enquêteur,

Remarques sur le projet

Ce projet est tout à fait incompatible avec le caractère rural du village de Cahaignes et ceci pour plusieurs raisons :

CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DE CAHAIGNES

L'implantation à proximité de maisons, ce nouveau projet est prévu pour un chantier d'extraction à 330 m des propriétés bâties les plus proches. Cette distance est très insuffisante pour la qualité de vie des habitants de ces maisons. Nous avons choisi la campagne pour le calme, on arguera que les activités agricoles sont bruyantes mais on le sait, elles sont saisonnières.

L'activité d'une carrière met en œuvre des engins qui seront en activité des journées entières pour l'extraction, le transport des terres...

Qu'en sera-t-il dans 15 ans puisque l'extension possible peut ramener les nuisances à une distance moindre des habitations, d'autant plus que en remontant vers l'ouest, il faudra peut-être aller chercher l'argile plus profondément.

IMPACTS ECOLOGIQUES SUR LA ZONE

La présence de nappes phréatiques en surface, qui explique les sources qui s'écoulent tout autour de la butte sur laquelle est projeté la carrière laisse présager une inondation régulière du chantier. Certaines de ces sources coulent tout au long de l'année en particulier celle qui alimentait le lavoir au nord, d'autres suintent dans les zones humides qui risquent de disparaître si le projet voit le jour.

En conséquence le pompage de cette eau provoquera une nuisance sonore pour les riverains.

Que deviendra l'eau pompée ? Elle sera sans doute déversée dans le Rhin*, qui dans ces conditions devra être entretenu régulièrement.

CONCLUSION

Ce projet ne doit pas voir le jour.